

Objectif 3.3 : Ouverture du paysage et valorisation des ligneux

Réouvrir des points de vue et mettre en place un réseau de sentiers de découverte

Priorité d'intervention

1

Action 28

Enjeux

Les points de vue font partie du patrimoine paysager et de produits touristiques d'un territoire.

La topographie de la vallée de Kaysersberg et son entretien par l'activité agricole lui offre un potentiel remarquable de points de vue et de perspectives lointaines.

Les versants qui dominent les villages sont les premiers espaces de détente et des zones privilégiées pour la promenade des habitants. On note malheureusement aujourd'hui, que ces zones équipées quelques fois de bancs, ne permettent plus de profiter de beaux points de vue, car la végétation a refermé ces espaces.

Communes concernées



Mise en œuvre

Cette action comprend plusieurs étapes et axes d'intervention :

- la réouverture, l'amélioration et la valorisation de points de vue identifiés dans le cadre de l'étude préalable (voir carte ci-contre) et complétés le cas échéant par les communes au sein de groupes de travail constitués par entité naturelle (montagne et piémont) et animés par la CCVK. Une priorité pourra être donnée aux points de vue périurbains comme au Bonhomme (Lieux-dits Le Château, La Croix de mission), à Orbey (lieu-dit la Grande Vallée), à Labaroche (route Labaroche Evaux), à Kaysersberg (coteau Geisbourg),
- le soutien aux sentiers de découverte en cours de réflexion et en cours de réalisation (Kaysersberg, Orbey, Katzenthal, Ammerschwihr),
- la mise en réseau des sentiers de découverte communaux avec le souci à partir d'un état des lieux de l'existant et des projets, de compléter le maillage thématique et/ou géographique. Dans l'objectif de créer et de valoriser un réseau intercommunal de sentiers, la CCVK pourra proposer une charte graphique simple et lisible qui préconise entre autres l'utilisation de supports d'interprétation avec des matériaux locaux. En partenariat avec les communes, le PNRBV et l'Office du Tourisme un livret-guide sera réalisé la communication et la valorisation des itinéraires communaux ;
- la mise en place d'une politique intercommunale d'entretien des points de vue et des sentiers avec les différents partenaires concernés (communes, Club Vosgien, agriculteurs, prestataires touristiques, etc.). L'objectif étant de pérenniser les ouvertures paysagères et de proposer aux habitants et aux touristes tout au long de l'année des sites et des « produits touristiques » de qualité surtout lorsqu'ils font l'objet d'une promotion. Le soutien financier et de coordination à l'échelle intercommunale à des prestataires locaux d'entretien compétents et candidats (Club Vosgien, projets agro-touristiques de balade à dos d'âne, etc.).

Les travaux de réouverture et d'amélioration des points de vue pourront être réalisés soit :

- dans le cadre de chantiers citoyens et de bénévoles suivi par les communes ou des associations locales,
- dans le cadre de la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP),
- par des bûcherons intercommunaux.

La pérennisation des points de vue et des ouvertures paysagères se fera dans le cadre d'une valorisation agricole individuelle (location, mise à disposition de pâtures à un exploitant), ou collective (constitution d'un troupeau intercommunal), ou dans le cadre d'une prestations de services agricoles (travaux annuels de fauche ou de coupe).

Rappel des principales étapes de la mise en œuvre d'un sentier de découverte :

- la constitution d'un groupe de travail motivé (techniciens, élus, personnes ressources locales, etc.),
- le lancement d'une étude de faisabilité, d'animation du projet et de réalisation du contenu des supports d'interprétation par un bureau d'études,
- la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien du sentier,
- la confection et la mise en place sur site des supports (panneaux, bornes, table d'orientation, balisage).

Quelques principes à suivre pour un sentier de découverte :

- un projet de sentier avec plusieurs boucles et tracés (pour répondre à des critères de temps, de distance et de public visé) ;
- des points de départ dans les villages avec aires de stationnements existants ;
- l'utilisation et la valorisation de voies et chemins communaux ;
- le choix d'un thème central comme pivot de l'interprétation et d'un fil conducteur symbolisé ensuite par une mascotte sur les supports ;

Maîtrise d'ouvrage

Communes : pour l'ouverture des points de vue et la mise en place de sentiers de découverte

CC Vallée de Kaysersberg : pour la mise en réseau et la communication des sentiers via l'Office du Tourisme

Coût prévisionnel

Coût estimé d'un sentier de découverte :

Etude de faisabilité : 3 900 €

Travaux d'aménagement et d'entretien du sentier (nettoyage des abords, défrichage) : 2000 €

Budget d'interprétation et de conception des supports (10-15 supports) : 10 à 20 000 €

Budget fonctionnement (entretien, nettoyage bornes et divers) : 2000 €

Coût estimé pour la réalisation d'un livret-guide intercommunal des sentiers : environ 3000 €

Coût estimé réouverture points de vue : entre 300€ et 800 € l'are pour un déboisement

Financements possibles

Département :

50% pour études, 20 à 40 % pour travaux, 50% pour outils d'information et de communication (crédits mise en œuvre Gerplan), aide forfaitaire de 1 000 € à la création d'une AFP, travaux de réouverture dans le cadre d'améliorations pastorales soutenues à hauteur de 10 % du montant des travaux si la maîtrise d'ouvrage est collective (AFP ou commune)

Région Alsace :

à étudier dans le cadre de projets agricole et paysager durables (crédits Plan de Paysage)

Communes : à préciser lors du montage financier

Partenaires techniques

- PNRBV
- Office du Tourisme
- ARIENA

							<ul style="list-style-type: none"> - Equipes d'ouvriers communaux - Associations locales - Bureaux d'études 							
							<p>Retours d'expériences</p> <p>Sentier de découverte des paysages de Fréland</p>							
	<p>Echéancier de réalisation</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>2005</td> <td>2006</td> <td>2007</td> <td>2008</td> <td>2009</td> <td>2010</td> </tr> </table>						2005	2006	2007	2008	2009	2010	<p>Fréquence de l'action</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Ponctuelle</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table>	Ponctuelle
2005	2006	2007	2008	2009	2010									
Ponctuelle	Annuelle													

ACTION 28 GERPLAN DE LA VALLÉE DE KAYSERBERG
**PRINCIPAUX POINTS DE VUE À VALORISER
ET SENTIERS DE DÉCOUVERTE À METTRE EN RÉSEAU**

